



Martigny, le 27 janvier 2007.

VBC Martigny
Christophe Terrettaz
Rue du Léman 23
1920 Martigny
079.257.49.84
tof.terrettaz @orangemail.ch

Aux entraîneurs, membres,
et personnes intéressées

Concerne : formation de base J+S 2007 :

Afin de promouvoir le sport auprès des jeunes, l'école suisse du sport de Macolin et l'office Jeunesse et Sport proposent chaque année des formations de moniteurs J+S dans toutes sortes de branches sportives. Il y a évidemment une offre pour le volleyball qui permet d'acquérir les bases pour devenir entraîneur de volley.

Il faut d'abord commencer par la formation « de base » qui dure 6 jours. Elle est dispensée soit pendant une semaine entière, soit sur 2 week-ends. Voici les possibilités :

- 1) Un cours est évidemment organisé en Valais à Ovronnaz sur 2 week-ends les **20-21-22 avril, et 4-5-6 mai 2007**. Délai d'inscription : 7 février 2007.
- 2) Si vous pouvez prendre une semaine pour vous former, vous pouvez vous rendre au cours de Macolin du **30 avril au 5 mai 2007**. Délai d'inscription : 7 février 2007.
- 3) Il y a aussi une possibilité à Genève les **23-25-26 février et 2-3-4 mars 2007**. Délai d'inscription : au plus vite.
- 4) Du **31 mars au 5 avril 2007** à Kerzers (FR). Délai d'inscription : au plus vite
- 5) Les **11-12-13 mai et 1-2-3 juin 2007** à Echallens (VD). Délai d'inscription : 20 février 2007.

Si l'allemand ou l'italien ne vous effraie pas, il existe également des formations de base dans d'autres cantons à d'autres dates.

Ces cours n'offrent pas seulement une formation d'entraîneurs, mais c'est une remarquable opportunité de confronter vos expériences de joueur, entraîneur, et de tisser des liens avec d'autres personnes du monde du volleyball.

Une fois faite la formation de base, il faudra suivre un cours de perfectionnement au moins tous les 2 ans. Mais il existe de nombreuses possibilités de formation-continue au travers de cours spécialisés (beach-volley, mini-volley, formation de passeur, condition physique, etc...), en fonction de vos goûts et aspirations. Un moniteur J+S est reconnu par l'Etat qui verse au club où le moniteur exerce un subside annuel selon son activité pour soutenir le travail auprès des jeunes.

Vous trouverez ci-après un échéancier pour planifier votre cursus si besoin est. Nous devons profiter des opportunités dont chacun dispose pour suivre cette formation qui contribuera à élever la qualité de nos entraîneurs, et par conséquent, du niveau de jeu dans les classes juniors dans nos clubs et notre région.

Si l'un ou l'autre cours vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact, nous élaborerons ensemble une planification adaptée à vos aspirations et vos envies. Pensez aussi à informer votre employeur. Les apprentis et travailleurs âgés de moins de 30 ans peuvent obtenir un congé-jeunesse en vertu de l'art. 329e CO.

En cas de questions, je reste à votre entière disposition. Les accros d'internet peuvent se rendre sur www.swissvolley.ch sous la rubrique *fédération, entraîneur* pour en savoir plus.

Christophe Terrettaz, coach J+S

Liens :

- structure de la formation de moniteur et échéancier :

http://www.swissvolley.ch/uploads/media/1-f-formation_des_entra_neurs_April_05.pdf

- programme formation de base :

http://www.sport.admin.ch/dok_js/leiterausbildung/f/841_1k_f.pdf

- liste des cours J+S disponibles :

<http://www2.vbs.admin.ch/internet/apps/ndbjs/kursplan.asp?spr=f&sportartcode=841>